



Bassin Rhône Méditerranée

**Analyses technico-
économiques
et rédaction de l'argumentaire
désignant
les masses d'eau comme
fortement modifiées
au sens de la Directive Cadre
Européenne sur l'Eau**

**Fiches détaillées
Masses d'eau de transition**

Type de masse d'eau	Code de la masse d'eau	Nom masse d'eau	Désignation de la masse d'eau 2009
Eaux transitions	FRDT06b	Etang de Mateille	MEFM
Eaux transitions	FRDT15b	Etang de Berre Vaine	MEFM
Eaux transitions	FRDT19	Rhône Maritime	MEFM
Eaux transitions	FRDT20	Rhône Maritime	MEFM

A. LOCALISATION

A.1. Informations générales sur la masse d'eau

Numéro	Nom
FRDT06b	COMPLEXE DU NARBONNAIS GRAZEL/MATEILLE
Longueur (Km)	surface (ha)
	Type transition

A.2. Communes

GRUISSAN

A.3. Localisation Pyramidale

Délégation	Montpellier	
Commission géographique	Cotiers Ouest	
Sous-bassin versant	Aude aval	
Département	Région	Territoire
11	LR	Côtiers ouest, lagunes et Littoral

B. CARACTERISATION DETAILLEE

B.1. Caractérisation physique et géomorphologique

La masse d'eau du complexe narbonnais de grazel/Mateille composée des étangs de Graze et Mateille présente une artificialisation quasi-totale, plus de 95 % de leurs côtes (plage artificielle, zone portuaire, endiguement). La principale infrastructure présente sur cette masse d'eau est le port de Gruissan (créé en 1975) dont les impacts sur la morphologie proviennent du canal creusé entre l'Étang de Graze et la mer et de l'aménagement des infrastructures portuaires. Gruissan est un port de plaisance pouvant accueillir 1250 places de mouillage. On peut également noter la présence de nombreux clubs de voile et de pêche autour de ces étangs.

B.2. Identification et description des altérations hydromorphologiques

MORPHOLOGIE	artificialisation du trait de côte	Impact fort
--------------------	------------------------------------	-------------

B.3. Identification du risque de non atteinte du bon état

Qualité biologique	Risque NABE	Doute
Qualité des invertébrés	Score MEFM 2003	oui
Qualité des diatomées	Préidentification 2003	oui
Qualité piscicole		
Qualité des milieux / eutrophisation		

B.4. Caractérisation des activités et des usages spécifiques

USAGE A	ZONE PORTUAIRE
<p>Description</p> <p>La masse d'eau concerne à la fois l'étang de Mateille et l'étang de Grazel sur lequel se situe le port de Gruissan. Gruissan constitue une des principales stations balnéaires à proximité de Narbonne. La ville vit principalement du tourisme (sports nautiques, hôtels casino) basé notamment autour de son port de plaisance.</p>	<p>Quantification</p> <p>Ce port a été créé en 1975 suite au raccordement de l'étang de Grazel à la mer. Il compte 1151 postes publics de mouillage, 99 anneaux en marinas et 250 en port à sec. Par ailleurs le port héberge 52 embarcations de pêche. En 2007 le littoral du pays de Narbonne (Narbonne-plage inclus) comptait 34 000 résidences secondaires et 37 000 lits en hébergement marchand.</p>
<p>Source CCI Narbonne, 2007</p>	

B.5. Caractérisation des activités et des usages secondaires

C. ETAPE 1 : IDENTIFICATION DES MESURES DE RESTAURATION NECESSAIRES A L'ATTEINTE DU BON ETAT

C.1. Quelles sont les mesures de restauration qui permettraient d'atteindre le bon état?

MESURE A	RESTAURATION DE LA MORPHOLOGIE DU LITTORAL		
Elément de quantification	Les travaux de restauration du trait de côtes sont à effectuer sur au moins 15 Km de linéaire.		
Objectif de la mesure	Restauration des biocénoses de l'infralittoral et de l'espace de liberté du trait de côte	Descriptif de la mesure	Effacer les secteurs de côtes artificialisées au détriment des activités portuaires et urbaines développées sur la côte
Remarque		Source	

D. ETAPE 2 : IMPACT DES MESURES DE RESTAURATION SUR LES USAGES

D.1. Est-ce que ces mesures ont un impact significatif sur les usages spécifiés ?

USAGE A	ZONE PORTUAIRE	Usage significativement impacté	OUI
Impact technique			
Effacement des secteurs de côtes artificialisées au détriment des activités économiques et urbaines développées sur la côte.			
Impact sur les activités économiques			
Impact économique fort sur l'activité touristique et marchand. En effet, le port compte 1151 postes publics de mouillage, 99 anneaux en marinas et 250 en port à sec. Par ailleurs le port héberge 52 embarcations de pêche. En 2007 le littoral du pays de Narbonne (Narbonne-plage inclus) comptait 34 000 résidences secondaires et 37 000 lits en hébergement marchand.			
Source			

D.2. Est-ce que ces mesures ont un impact significatif sur l'environnement au sens large?

MESURE A	RESTAURATION DE LA MORPHOLOGIE DU LITTORAL	Impact significatif sur l'environnement	OUI
Type et description de l'impact			
Remise en suspension des sédiments pollués (HAP et TBT notamment) lors de la phase de travaux : risque de pollution pendant cette période.			
Source			

E.ETAPE 3 : EXISTE-T-IL DES SOLUTIONS ALTERNATIVES ASSURANT LES MEMES FONCTIONS ?

E.1. Existe-t-il des solutions alternatives aux usages touchés, techniquement réalisables?

ALTERNATIVE 1			Conclusion
Usage concerné	Description	Faisabilité technique	NON
zone portuaire	Au vu de la densité des infrastructures industrielles et commerciales aucune solution alternative n'est envisageable.		

E.2. Ces alternatives constituent-elles des solutions environnementales au moins équivalentes?

ALTERNATIVE 1	Evaluation	Conclusion
Usage concerné	Type d'impact	
zone portuaire		

E.3. Est-ce que ces alternatives impliquent des coûts disproportionnés?

ALTERNATIVE 1			Conclusion
Estimation des bénéfices de mise en oeuvre			
Usage concerné	Coût de mise en oeuvre	Commentaire et hypothèse de calcul	
zone portuaire			

F. SYNTHESE

Classement	Objectif	Type de dérogation
MEFM		
Synthèse générale		
<p>Ce secteur se caractérise par un très fort développement des activités touristiques et commerciales à travers les différentes infrastructures portuaires (port de pêche et de tourisme, zones hôtelières). On peut considérer que les mesures de restauration à prévoir pour atteindre le bon état auraient des impacts très significatifs sur ces activités à l'origine de l'artificialisation de la côte sans qu'il y ait de solutions alternatives techniquement et économiquement réalisables.</p> <p>La masse d'eau est désignée en MEFM.</p>		

A. LOCALISATION

A.1. Informations générales sur la masse d'eau

Numéro	Nom
FRDT15b	ETANG DE BERRE VAÏNE
Longueur (Km)	surface (ha)
	Type transition

A.2. Communes

BERRE-L'ETANG
MARIGNANE
ROGNAC
VITROLLES

A.3. Localisation Pyramidale

Délégation	Marseille	
Commission géographique	Littoral PACA	
Sous-bassin versant	Etang de Berre	
Département	Région	Territoire
13	PACA	Côtiers est et Littoral

B. CARACTERISATION DETAILLEE

B.1. Caractérisation physique et géomorphologique

Le trait de côte de la masse d'eau de l'étang de Berre Vaine est marqué par de fortes atteintes à l'hydromorphologie, que ce soit en termes d'artificialisation du trait de côte, plus de 6 Km de linéaires artificialisés sur 20 Km par des endiguements, infrastructures routières, plateformes portuaires et raffinerie (shell) ou en termes de terrains gagnés sur la mer (aéroport de Marseille soit 40ha).

B.2. Identification et description des altérations hydromorphologiques

MORPHOLOGIE	artificialisation du trait de côte	Impact fort
--------------------	------------------------------------	-------------

B.3. Identification du risque de non atteinte du bon état

Qualité biologique	Non précisée	Risque NABE	Doute
Qualité des invertébrés	Non précisée	Score MEFM 2003	oui
Qualité des diatomées	Non précisée	Préidentification 2003	oui
Qualité piscicole	Non précisée		
Qualité des milieux / eutrophisation	Non précisée		

B.4. Caractérisation des activités et des usages spécifique

USAGE A	INFRASTRUCTURE
Description	Quantification
Les berges de la partie de l'étang concernée sont densément urbanisée. On y trouve les communes de Berre l'Etang et de Rognac ainsi que l'aéroport de Marseille Provence.	Une population de plus de 25 000 habitants est présente sur ces deux communes. L'aéroport de Marseille Provence est le 3ème aéroport de province pour le trafic passager. En 2008, le trafic de passager approchait les 7 millions de passagers et le trafic de fret les 44 000 tonnes.
Source Aéroport de Marseille, Corine Land Cover + actualisation	

B.5. Caractérisation des activités et des usages secondaires

C. ETAPE 1 : IDENTIFICATION DES MESURES DE RESTAURATION NECESSAIRES A L'ATTEINTE DU BON ETAT

C.1. Quelles sont les mesures de restauration qui permettraient d'atteindre le bon état?

MESURE A	RESTAURATION DE LA MORPHOLOGIE DU LITTORAL		
Elément de quantification	Restauration du trait de côte sur plus de 6 Km de linéaires et travaux à effectuer sur 40 ha de terrain gagné sur la mer.		
Objectif de la mesure	Restauration des biocénoses de l'infralittoral et de l'espace de liberté du trait de côte	Descriptif de la mesure	Effacer les secteurs de côtes artificialisées au détriment des activités portuaires et urbaines développées sur la côte
Remarque		Source	

D. ETAPE 2 : IMPACT DES MESURES DE RESTAURATION SUR LES USAGES

D.1. Est-ce que ces mesures ont un impact significatif sur les usages spécifiés ?

USAGE A	INFRASTRUCTURE	Usage significativement impacté	OUI
Impact technique			
Effacement des secteurs de côtes artificialisées au détriment des activités économiques et urbaines développées sur la côte.			
Impact sur les activités économiques			
L'aéroport se situe sur la berge de l'étang et serait donc concerné par la mesure. Le trafic de 7 million de passager et de 44 000 T de marchandises serait remis en cause par la mesure de restauration ainsi que des perturbations sur les activités de la zone industriel de Berre l'Etang.			
Source			

D.2. Est-ce que ces mesures ont un impact significatif sur l'environnement au sens large?

MESURE A	RESTAURATION DE LA MORPHOLOGIE DU LITTORAL	Impact significatif sur l'environnement	OUI
Type et description de l'impact			
Remise en suspension des sédiments pollués (HAP et TBT notamment) lors de la phase de travaux : risque de pollution pendant cette période.			
Source			

E.ETAPE 3 : EXISTE-T-IL DES SOLUTIONS ALTERNATIVES ASSURANT LES MEMES FONCTIONS ?

E.1. Existe-t-il des solutions alternatives aux usages touchés, techniquement réalisables?

ALTERNATIVE 1			Conclusion
Usage concerné	Description	Faisabilité technique	NON
infrastructure	Au vu de la densité des infrastructures industrielles et commerciales aucune solution alternative n'est envisageable.		

E.2. Ces alternatives constituent-elles des solutions environnementales au moins équivalentes?

ALTERNATIVE 1	Evaluation	Conclusion
Usage concerné	Type d'impact	
infrastructure		

E.3. Est-ce que ces alternatives impliquent des coûts disproportionnés?

ALTERNATIVE 1			Conclusion
Estimation des bénéfices de mise en oeuvre			
Usage concerné	Coût de mise en oeuvre	Commentaire et hypothèse de calcul	
infrastructure			

F. SYNTHESE

Classement	Objectif	Type de déroqation
MEFM		
Synthèse générale		
<p>Ce secteur se caractérise par un très fort développement des activités industrielles et commerciales à travers les infrastructures des plateformes portuaires et des raffineries, et l'aéroport de Marignane. On peut considérer que les mesures de restauration à prévoir pour atteindre le bon état auraient des impacts très significatifs sur les activités à l'origine de l'artificialisation de la côte sans qu'il y ait de solution alternative techniquement et économiquement réalisable.</p> <p>La masse d'eau est désignée en MEFM.</p>		

A. LOCALISATION

A.1. Informations générales sur la masse d'eau

Numéro	Nom
FRDT19	PETIT RHÔNE DU PONT DE SYLVERÉAL À LA MÉDITERRANÉE
Longueur (Km)	surface (ha)
19	
Type	transition

A.2. Communes

SAINTES-MARIES-DE-LA-MER

A.3. Localisation Pyramidale

Délégation	Marseille	
Commission géographique	Littoral PACA	
Sous-bassin versant	Camargue	
Département	Région	Territoire
13	PACA	Durance, Crau et Camargue

B. CARACTERISATION DETAILLEE

B.1. Caractérisation physique et géomorphologique

Cette masse d'eau présente des perturbations du fonctionnement hydromorphologique liées notamment à l'artificialisation des échanges avec la mer (irrigation, endiguements, drainages...) de part la forte activité agricole qui s'y est développée (riziculture, vignoble, pâturage, marais salant).

B.2. Identification et description des altérations hydromorphologiques

MORPHOLOGIE	endiguement	Impact fort
--------------------	-------------	-------------

B.3. Identification du risque de non atteinte du bon état

Qualité biologique	non précisée	Risque NABE	doute
Qualité des invertébrés	non précisée	Score MEFM 2003	oui
Qualité des diatomées	non précisée	Préidentification 2003	oui
Qualité piscicole	non précisée		
Qualité des milieux / eutrophisation	non précisée		

B.4. Caractérisation des activités et des usages spécifiques

USAGE A	ZONE AGRICOLE : PROTECTION CONTRE LES CRUES
<p>Description</p> <p>Les surfaces agricoles représentent la majorité des terres situées dans le lit majeur (2900 ha), plus de 50 % de la surface totale du lit majeur.</p>	<p>Quantification</p> <p>Assolement des communes riveraines dominé par les terres labourables (Ratio Surface Toujours en Herbe / SAu totale = 28%). Surfaces arables présentant une grande diversification des cultures dont certaines à haute valeur ajoutée. En affectant l'assolement des communes riveraines aux 2900 ha du lit majeur, l'assolement du lit majeur compte notamment 280 ha de vergers, 500 ha de vigne dont 120 ha sous appellation, et 650 ha de serres. 100ha de riz sont également implantés dans le lit majeur.</p>
<p>Source RGA 2000, Corine land Cover 2000)</p>	

B.5. Caractérisation des activités et des usages secondaires

C. ETAPE 1 : IDENTIFICATION DES MESURES DE RESTAURATION NECESSAIRES A L'ATTEINTE DU BON ETAT

C.1. Quelles sont les mesures de restauration qui permettraient d'atteindre le bon état?

MESURE A	RENATURATION
Elément de quantification	
Travaux à effectuer sur les 19 Km de linéaire de la masse d'eau.	
Objectif de la mesure	Descriptif de la mesure
Recréation d'un cours d'eau fonctionnel	Création d'un lit d'étiage et de formes fluviales Reméandrer le cours d'eau
Remarque	Source
MESURE B	RESTAURATION DES BERGES
Elément de quantification	
Travaux à effectuer sur les 19 Km de linéaire de la masse d'eau.	
Objectif de la mesure	Descriptif de la mesure
Stabilisation et développement de végétation rivulaire	Installer des bandes enherbées Restaurer la ripisylve et génie végétal
Remarque	Source
MESURE C	RESTAURATION DU LIT MAJEUR
Elément de quantification	
Travaux à effectuer sur les 19 Km de linéaire de la masse d'eau.	
Objectif de la mesure	Descriptif de la mesure
Restauration des habitats	Favoriser les surfaces toujours en herbe Restaurer la communication hydraulique et les habitats dans les annexes hydrauliques Restaurer les zones humides
Remarque	Source
MESURE D	RESTAURATION DU LIT MINEUR
Elément de quantification	
Travaux à effectuer sur les 19 Km de linéaire de la masse d'eau.	
Objectif de la mesure	Descriptif de la mesure
Diversification des habitats et des écoulements	Restaurer les habitats et les frayères
Remarque	Source

D. ETAPE 2 : IMPACT DES MESURES DE RESTAURATION SUR LES USAGES

D.1. Est-ce que ces mesures ont un impact significatif sur les usages spécifiés ?

USAGE A	ZONE AGRICOLE : PROTECTION CONTRE LES CRUES	<i>Usage significativement impacté</i>	OUI
Impact technique			
<p>Risque d'inondation des terres agricoles situées le lit majeur.</p> <p>Augmentation de l'emprise foncière de la rivière (dépend de la largeur à plein bord du cours d'eau. En théorie, l'amplitude représente 10 fois la largeur à pleins bords).</p>			
Impact sur les activités économiques			
<p>36 exploitations agricoles potentiellement concernées (estimation sur la base de la taille moyenne des exploitations des communes riveraines : 80 ha).</p> <p>200 UTA potentiellement touchées (estimation sur la base du niveau d'unité de travail agricole à l'hectare des communes riveraines : 0,067 UTA/ha).</p> <p>Impact économique potentiel en supposant une conversion des terres arables en prairie permanente (estimé à partir de l'assolement moyen des communes riveraines affecté au lit majeur, et des Marges brutes standard en Rhône Alpes, Agreste 2000, révisées - 2006 -2007 pour les céréales): Perte de marge brute estimée à 39 Millions d'euros.</p>			
Source			

D.2. Est-ce que ces mesures ont un impact significatif sur l'environnement au sens large?

MESURE A	RENATURATION	<i>Impact significatif sur l'environnement</i>	NON
Type et description de l'impact			
<p>Aucun impact significatif.</p>			
Source			
MESURE B	RESTAURATION DES BERGES	<i>Impact significatif sur l'environnement</i>	NON
Type et description de l'impact			
<p>Aucun impact significatif.</p>			
Source			
MESURE C	RESTAURATION DU LIT MAJEUR	<i>Impact significatif sur l'environnement</i>	NON
Type et description de l'impact			
<p>Aucun impact significatif.</p>			
Source			
MESURE D	RESTAURATION DU LIT MINEUR	<i>Impact significatif sur l'environnement</i>	NON
Type et description de l'impact			
<p>Aucun impact significatif.</p>			
Source			

E. ETAPE 3 : EXISTE-T-IL DES SOLUTIONS ALTERNATIVES ASSURANT LES MEMES FONCTIONS ?

E.1. Existe-t-il des solutions alternatives aux usages touchés, techniquement réalisables?

ALTERNATIVE 1	Description	Faisabilité technique	Conclusion
Usage concerné zone agricole : protection contre les crues	Absence de solution alternative.		NON

E.2. Ces alternatives constituent-elles des solutions environnementales au moins équivalentes?

ALTERNATIVE 1	Evaluation	Conclusion
Usage concerné zone agricole : protection contre les crues	Type d'impact	

E.3. Est-ce que ces alternatives impliquent des coûts disproportionnés?

ALTERNATIVE 1	Conclusion
Estimation des bénéfices de mise en oeuvre	
Usage concerné zone agricole : protection contre les crues	Coût de mise en oeuvre
	Commentaire et hypothèse de calcul

F. SYNTHESE

Classement	Objectif	Type de dérogation
MEFM		
Synthèse générale Cette masse d'eau concentre de fortes pressions liées à l'activité agricole (riziculture, vignoble, paturage, marais salant) qui perturbent son fonctionnement hydromorphologique. Elle ne présente aucune solution alternative de part l'ampleur des modifications envisagées et de l'impossibilité d'identifier des solutions alternatives qui soient techniquement faisables. La masse d'eau est désignée en MEFM.		

A. LOCALISATION

A.1. Informations générales sur la masse d'eau

Numéro	Nom
FRDT20	GRAND RHÔNE DU SEUIL DE TERRIN À LA MÉDITERRANÉE
Longueur (Km)	surface (ha)
37	
Type	transition

A.2. Communes

ARLES
PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHONE

A.3. Localisation Pyramidale

Délégation	Marseille	
Commission géographique	Littoral PACA	
Sous-bassin versant	Camargue	
Département	Région	Territoire
13	PACA	Durance, Crau et Camargue

B. CARACTERISATION DETAILLEE

B.1. Caractérisation physique et géomorphologique

Cette masse d'eau présente des perturbations du fonctionnement hydromorphologique liées notamment à l'artificialisation des échanges avec la mer (irrigation, endiguements, drainages...) de part la forte activité agricole qui s'y est développée (riziculture, vignoble, pâturage, marais salant).

B.2. Identification et description des altérations hydromorphologiques

MORPHOLOGIE	endiguement	Impact moyen
--------------------	-------------	--------------

B.3. Identification du risque de non atteinte du bon état

Qualité biologique	non précisée	Risque NABE	doute
Qualité des invertébrés	non précisée	Score MEFM 2003	oui
Qualité des diatomées	non précisée	Préidentification 2003	oui
Qualité piscicole	non précisée		
Qualité des milieux / eutrophisation	non précisée		

B.4. Caractérisation des activités et des usages spécifique

USAGE A	ZONE URBAINE : PROTECTION CONTRE LES CRUES
<p>Description</p> <p>Les zones urbaines de Miramas et Port-Saint-Louis-du-Rhône ainsi qu'une partie des zones urbaines de Istres et Arles sont situées dans le lit majeur.</p>	<p>Quantification</p> <p>Au total, plus de 40 000 habitants se trouve dans le lit majeur. Les zones urbaines concerne 11 km² de la surface du lit majeur de cette masse d'eau soit moins de 1% de la surface du lit majeur.</p>
Source	Corine Land Cover. RGP 2000 + Actualisation
USAGE B	ZONE AGRICOLE : PROTECTION CONTRE LES CRUES
<p>Description</p> <p>Assolement des communes riveraines dominé par les céréales, le riz et les superficies toujours en herbes Surfaces arables présentant une sensible diversification vers des cultures à haute valeur ajoutée : vergers (645 ha), vigne (731 ha), Légumes (759 ha).</p>	<p>Quantification</p> <p>236 km² de terres agricoles, 8,2 km² de marais salants, 102 km² de marais maritimes et 250 km² de pelouses et paturâges naturels.</p>
Source	RGA 2000, Corine land Cover 2000

B.5. Caractérisation des activités et des usages secondaires

C. ETAPE 1 : IDENTIFICATION DES MESURES DE RESTAURATION NECESSAIRES A L'ATTEINTE DU BON ETAT

C.1. Quelles sont les mesures de restauration qui permettraient d'atteindre le bon état?

MESURE A	RENATURATION
Elément de quantification	
Travaux a effectuer sur les 37 Km de linéaire de la masse d'eau.	
Objectif de la mesure	Descriptif de la mesure
Recréation d'un cours d'eau fonctionnel	Création d'un lit d'étiage et de formes fluviales Reméandrer le cours d'eau
Remarque	Source
MESURE B	RESTAURATION DES BERGES
Elément de quantification	
Travaux a effectuer sur les 37 Km de linéaire de la masse d'eau.	
Objectif de la mesure	Descriptif de la mesure
Stabilisation et développement de végétation rivulaire	Installer des bandes enherbées Restaurer la ripisylve et génie végétal
Remarque	Source
MESURE C	RESTAURATION DU LIT MAJEUR
Elément de quantification	
Travaux a effectuer sur les 37 Km de linéaire de la masse d'eau.	
Objectif de la mesure	Descriptif de la mesure
Restauration des habitats	Favoriser les surfaces toujours en herbe Restaurer la communication hydraulique et les habitats dans les annexes hydrauliques Restaurer les zones humides
Remarque	Source
	Etude AELB sur les MEFM de la plaine de Limagne (2006). Plan Loire Grandeur Nature (1998)
MESURE D	RESTAURATION DU LIT MINEUR
Elément de quantification	
Travaux a effectuer sur les 37 Km de linéaire de la masse d'eau.	
Objectif de la mesure	Descriptif de la mesure
Diversification des habitats et des écoulements	Restaurer les habitats et les frayères
Remarque	Source

D. ETAPE 2 : IMPACT DES MESURES DE RESTAURATION SUR LES USAGES

D.1. Est-ce que ces mesures ont un impact significatif sur les usages spécifiés ?

USAGE A	ZONE URBAINE : PROTECTION CONTRE LES CRUES	<i>Usage significativement impacté</i>	OUI
Impact technique			
<p>Risque d'inondation des villes de Saint Martin de Crau, Port Saint Louis du Rhône.</p> <p>Inondation et/ou dégradation des infrastructures de transport notamment la D35, D36, N568 (107 km) et la voie ferrée qui coupe le vieux Rhône à Port-Saint-Louis (40 km)</p> <p>Augmentation de l'emprise foncière de la rivière (dépend de la largeur à plein bord du cours d'eau. En théorie, l'amplitude représente 10 fois la largeur à pleins bords).</p>			
Impact sur les activités économiques			
<p>Port St Louis du Rhône (8 500 hab) est entièrement situé en zone inondable (PPRi de Port St Louis).</p> <p>En plus de la dégradation occasionnée, la submersion des infrastructures peut bloquer le trafic. En 2007, le trafic sur la D35 et la D36 était respectivement de 1687 et 2202 véhicules par jour. Le trafic sur la N568 était en moyenne de 44 256 véhicules par jour proche de Fos (2007) et de 18 027 véhicules par jour proche de Arles (2006).</p>			
Source			
USAGE B	ZONE AGRICOLE : PROTECTION CONTRE LES CRUES	<i>Usage significativement impacté</i>	OUI
Impact technique			
<p>Inondation des terres agricoles et des marais de la communes d'Arles.</p> <p>Augmentation de l'emprise foncière de la rivière (dépend de la largeur à plein bord du cours d'eau. En théorie, l'amplitude représente 10 fois la largeur à pleins bords).</p>			
Impact sur les activités économiques			
<p>385 d'exploitations agricoles potentiellement concernées (estimation sur la base de la taille moyenne des exploitations des communes riveraines : 61 ha).</p> <p>589 UTA potentiellement touchées (estimation sur la base du niveau d'unité de travail agricole à l'hectare des communes riveraines : 0,02 UTA/ha).</p> <p>Impact économique potentiel en supposant une conversion des terres arables en prairie permanente (estimé à partir de l'assolement moyen des communes riveraines affecté au lit majeur, et des Marges brutes standard en Rhône Alpes, Agreste 2000): Perte de marge brute estimée à 20 millions d'euros.</p>			
Source			

D.2. Est-ce que ces mesures ont un impact significatif sur l'environnement au sens large?

MESURE A	RENATURATION	<i>Impact significatif sur l'environnement</i>	NON
Type et description de l'impact			
Aucun impact significatif.			
Source			
MESURE B	RESTAURATION DES BERGES	<i>Impact significatif sur l'environnement</i>	NON
Type et description de l'impact			
Aucun impact significatif.			
Source			
MESURE C	RESTAURATION DU LIT MAJEUR	<i>Impact significatif sur l'environnement</i>	NON
Type et description de l'impact			
Aucun impact significatif.			
Source			
MESURE D	RESTAURATION DU LIT MINEUR	<i>Impact significatif sur l'environnement</i>	NON
Type et description de l'impact			
Aucun impact significatif.			
Source			

E. ETAPE 3 : EXISTE-T-IL DES SOLUTIONS ALTERNATIVES ASSURANT LES MEMES FONCTIONS ?

E.1. Existe-t-il des solutions alternatives aux usages touchés, techniquement réalisables?

ALTERNATIVE 1	Description	Faisabilité technique	Conclusion
Usage concerné			NON
zone agricole : protection contre les crues	Absence de solution alternative.		
zone urbaine : protection contre les crues	Absence de solution alternative.		

E.2. Ces alternatives constituent-elles des solutions environnementales au moins équivalentes?

ALTERNATIVE 1	Evaluation	Conclusion
Usage concerné	Type d'impact	
zone agricole : protection contre les crues		
zone urbaine : protection contre les crues		

E.3. Est-ce que ces alternatives impliquent des coûts disproportionnés?

ALTERNATIVE 1	Conclusion
Estimation des bénéfices de mise en oeuvre	
Usage concerné	Coût de mise en oeuvre
zone agricole : protection contre les crues	Commentaire et hypothèse de calcul
zone urbaine : protection contre les crues	

F. SYNTHESE

Classement	Objectif	Type de dérogation
MEFM		
Synthèse générale		
<p>Cette masse d'eau concentre de fortes pressions liées à l'agriculture et à la zone urbaine d'Arles (irrigation, endiguements, drainages...) et ne présente aucune solution alternative de part l'ampleur des modifications envisagées et de l'impossibilité d'identifier des solutions alternatives qui soient techniquement faisables. La masse d'eau est désignée en MEFM.</p>		